

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Cahors, le 20 avril 2021

Dépistage organisé à Cajarc mercredis 21 et 28 avril 2021

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus, et au regard des chaînes de contamination identifiées, deux journées de dépistages à l'attention de la population de Cajarc sont organisées en concertation avec la Préfecture du Lot, l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Cajarc avec l'appui de l'équipe mobile des médiateurs de lutte anti-Covid de la Croix-Rouge et de la mairie de Cajarc.

Mercredi 21 avril de 13h00 à 16h00, salle des associations

Mercredi 28 avril de 10h30 à 15h00, salle des associations

La circulation du virus reste active, il est fortement recommandé aux personnes de la commune et des alentours de participer à ce dépistage.

Il est nécessaire de se munir de sa carte vitale et de sa carte d'identité.

Le préfet du Lot rappelle l'importance des gestes barrières et du respect des consignes sanitaires dans la lutte contre la propagation du virus sur le territoire.

En cas de test positif à la Covid-19, l'identification des personnes cas contacts et le respect des mesures d'isolement sont indispensables pour briser la chaîne de contamination et protéger la population et le système de santé.

Pour savoir où se faire dépister dans le Lot : <https://www.sante.fr/cf/carte-depistage-covid.html>.

**Pôle de la communication
interministérielle de l'État**

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
marine.tudal@lot.gouv.fr
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex